

COMPTE-RENDU

du

Conseil Municipal du 11 juillet 2014

Absents excusés : Florence BINAUX LE-CLECH (pouvoir à Monique DE SMEDT), Patrick LEBRUN, Patrice LANGLAIS, Nicolas DELACOUR, Frédéric TAVERNIER, François HUET.

ASSAINISSEMENT :

Travaux d'assainissement en domaine privé : (Délibération n°42/2014)

Vu les travaux de création d'assainissement d'eaux usées strictes engagée sur le bourg de Saint-Gervais et sur les hameaux d'Archemont et Estreez, le conseil municipal décide d'engager les travaux d'assainissement en domaine privé, sous réserve d'un financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. A ce titre les membres du conseil sollicitent l'AESN afin d'obtenir les subventions correspondantes aux travaux qui seront réalisés en domaine privé.

Choix des entreprises pour la réalisation de travaux de raccordement d'eaux usées en domaine privé (Délibération n° 43/2014)

Il est rappelé qu'une annonce a été passée en date du 2 juin 2014 au BOAMP afin de recruter les entreprises qui réaliseront les travaux d'assainissement en domaine privé répartis en 3 lots suite aux travaux de création de réseaux d'eaux usées strictes sur la commune.

Vu la commission d'ouverture de plis qui s'est déroulée le 4 juillet en mairie, et vu l'analyse des différents dossiers au vu de la sélection et du classement des offres opérées par le cabinet EVA, Maître d'œuvre, ainsi que la présentation faite par le cabinet EVA des résultats de l'analyse à la commission du 10 juillet 2014, La commission d'appel d'offre propose d'attribuer le marché des travaux en domaine privé aux entreprises suivantes :

- Entreprise CANAVERT pour le lot 1 pour un montant de 352 719,50€ HT,
- Entreprise SHT TP pour le lot 2 pour un montant de 350 418,50 € HT,
- Entreprise SHT TP pour le lot 3 pour un montant de 372 425,50 € HT

Soit un montant total d travaux de 1 075 563,50 € HT.

Après débat le conseil municipal approuve la proposition de choix de la commission et autorise le recrutement des entreprises désignées ci-dessus pour réaliser les travaux de raccordement d'eaux usées en domaine privé.

Le conseil sollicite l'AESN, le Conseil Général, et tout autre organisme afin d'obtenir toutes les subventions liées à ces travaux et autorise le maire à signer tous documents et à effectuer toutes démarches pour obtenir les autorisations de subventions nécessaires au financement de l'opération.

Choix du prestataire pour la mise en conformité de contrôle en domaine privé (Délibération n°44/2014)

Deux devis ont été réceptionnés afin de choisir le prestataire qui réalisera la mise en conformité et les prestations de contrôle qui seront à réaliser sur les branchements en domaine privé suite à la mise en place du réseau public, vu les devis réceptionnés, le conseil décide de retenir le devis de l'entreprise THERA de Champs sur Marne pour un montant de 9 000 € HT afin de réaliser les travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Nomination des commissaires titulaires et suppléants à la commission des impôts (Délibération n° 45/2014)

Suite aux élections municipales de mars 2014 il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts. La direction des finances publiques invite le conseil à délibérer afin de proposer une liste de 24 commissaires titulaires et suppléants pour y siéger. Les commissaires proposés sont DE SMEDT Monique, Pierre, DAUCHEZ Arnaud, FOUCHARD André, ELU Bernard, RICHTER Stéfan, FRIN Monique, CHAPUIS Philippe, DELACOUR Nicolas, LOUVEL Jean, BINAUX LE CLECH Florence, DE SMEDT Arnaud, HUYSENTRUYT Frédérique, CORDIER Thierry, VUILLERMOZ Germaine, DEBRUYNE Sylvie, LEPAGE Annie, LANGLAIS Patrice, TRAEN Rémy, MAIGNIEL Gilles, LEVEQUE Benoit, ROUSSELET Jean, de MAGINTOT Etienne. Cette liste sera définitivement arrêtée par la direction des finances publiques.

Révision des contrats de travail (Délibération n° 46/2014)

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires mise en place à la rentrée de septembre 2014, madame le maire avise les membres du conseil municipal que les contrats de travail de certains agents communaux occupant un poste dans les écoles doivent être modifiés au niveau de la durée hebdomadaire du temps de travail.

La durée hebdomadaire de travail sera recalculée pour chaque agent communal occupant à la rentrée de septembre 2014 un poste au sein de l'école suivant la nouvelle organisation scolaire qui sera mise en place. Après débat, les membres du conseil autorisent madame le maire à apporter les modifications nécessaires qui seront concernés par ce changement.

Sortie Aventure-Land (Délibération n° 47/2014)

La commission communication jeunesse sport culture et vie associative propose au conseil d'organiser une sortie pour les jeunes du CM1 à 17 ans, un après-midi au Parc Aventureland à Magny en Vexin. Le coût d'entrée du parc est de 17,90€, une participation financière de 10 € sera demandée aux familles.

Récompense aux lycéens pour l'obtention d'un diplôme (Délibération n° 48/2014)

Le conseil municipal autorise madame le maire à signer la convention entre le Conseil Général et la commune de Saint-Gervais pour la réalisation des diagnostics des installations des assainissements non collectifs dans le cadre de l'étude BAC pour le captage grenelle d'Ambleville sur le hameau de Ducourt. Le bureau d'étude SAFEGE a été missionné pour la réalisation de cette étude.

Questions diverses

- * Madame le maire fait part du nombre d'enfants prévus pour le reste à la cantine le mercredi midi et à la garderie l'après-midi. Selon le sondage effectué 17 enfants resteraient le midi et 13 l'après-midi. Nous ouvrirons donc une cantine le mercredi, l'interco du Vexin Val de Seine ouvrira en septembre un centre de loisirs les Gamins à La Chapelle en Vexin pour les élémentaires et à Montreuil sur Epte pour les maternelles, le mercredi après-midi et durant les petites vacances, le coût du transport de Saint-Gervais à la Chapelle en Vexin et à Montreuil sera étudié pendant l'été.
- * La commission communication jeunesse sport culture et vie associative informe qu'une randonnée pédestre sera organisée le 20 septembre pour finir autour d'un méchoui.
- * Le panneau de basket et la table de ping-pong seront installés courant juillet suivant l'emplacement défini sur le terrain de jeux de la rue Fernand Jorelle.